

RAPPORT D' ACTIVITES DU MOIS DE JUIN 2009

Titres phares

- Interpellation d'une femme détentrice et commerçante d'un chimpanzé,
- Implication du projet RALF dans le dossier ESSOUKETE KAMBA HERMANN,
- Transfert des deux chimpanzés au sanctuaire de Tchipounga (Pointe noire),
- Maintien par le représentant de la Fondation Aspinall et l'équipe du projet RALF (Renforcement de l'Application de la Loi Faunique) des contacts avec les partenaires du projet,
- Recours en annulation du jugement à l'encontre du délinquant OYANKE et AUTRES.

Généralités

Poursuite par le représentant de la Fondation Aspinall des contacts initiés depuis le lancement du projet avec les personnalités ressources pouvant contribuer de façon efficace et durable au succès du programme de mise en application effective de la loi faunique. Ces rencontres se nouent à l'échelle politique et judiciaire à savoir : rencontre avec les autorités ministérielles, diplomatiques et judiciaires.

Investigations

30 investigations ont été menées ce mois dans les 7 arrondissements de Brazzaville (Ouenze, Baongo, Talangai, Mfilou, Makélékélé, Moundali, Poto-Poto).

Opérations

Le 04/06/2009 une femme détentrice et commerçante d'un chimpanzé a été interpellée.

Département juridique

- **3 délinquants** se trouvent à la maison d'arrêt ce mois dans le département de Brazzaville.
- **10 cas** ont été suivis par le département juridique ce mois : GUEYE CHEIK, IKAMA FRANCOIS, BOPIELE, MALANDA RUDE, KAMUSU CLAUDE, SALABANDZI ARSENE, GAYAMA ESTHERE et OKOUNGA STADY, Mme OSSETE née RAHARY VOLOLONA SIMONE et TOTHAUD OLGA LAURE RISQUE, OYANKE et AUTRES, MIREILLE OTANGA .
- 1 cas est programmé à l'audience ce mois.
- Implication du projet RALF dans le dossier ESSOUKETE KAMBA HERMANN. En effet, ce délinquant, ancien policier et récidiviste a été interpellé par l'organisation WCS, et les forces de l'ordre à Ouesso, dans le département de la Sangha en possession de deux pointes d'ivoires et de trois armes (un PMK et deux calibres 12) dont il s'est servi pour abattre l'éléphant.
Compte tenu de la délicatesse du dossier, l'organisation WCS, s'est remise à l'expérience du projet RALF pour faire un suivi concerté de l'affaire au niveau de la justice.

Département communication

- **10 pièces** médiatiques ont été produites et publiées en République du Congo à travers la presse écrite (04), la radio (05), et la télévision (01).
- Principaux sujets développés sur l'application de la loi faunique : « Interpellation d'une femme détentrice d'un chimpanzé ; Arrestation d'un trafiquant de peaux de panthère. »

Politiques extérieures

- Rencontre avec le Procureur général près la Cour suprême et le Procureur de la République près les Tribunaux de Grande Instance de Brazzaville en vue de s'enquérir du sort réservé aux dossiers: GUEYE CHEIK, IKAMA FRANCOIS, BOPIELE, MALANDA RUDE, KAMUSU CLAUDE, SALABANDZI ARSENE, OYANKE et AUTRES, BOPIELE. A la suite de ces entretiens, des dates d'audience sont progressivement fixées : le 22/06/09 pour l'affaire IKAMA, le 02/07/09 pour l'affaire KAMUSU, le 09/07/09 pour l'affaire BOPIELE, le 13/07/09 pour l'affaire SALABANDI

Management

Photos

